

ANI : ENFIN UN ACCORD MAJORITAIRE  
ON EST TOUS CONTRE !!!



**1<sup>er</sup> mai :**  
**Retrait de l'ANI**  
**(Sécurisation des profits)**

**L**e déficit de la branche Famille évalué à 2,6 milliards pour 2013, est un prétexte pour porter un coup décisif au principe de l'universalité des Allocations Familiales respecté depuis la création de la Sécurité sociale. Un rapport préconise la modulation du montant des allocations familiales, en fonction des ressources des familles et porte atteinte à d'autres prestations telle celle de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant).

Est-ce la fin de l'universalité de ces droits qui permettent à toutes les familles de réduire leurs charges pour élever leurs enfants et donc trouver une juste compensation au regard des ménages sans enfants ?

Quelques 120 000 salariés sont descendus dans la rue, dans de nombreuses villes, le 9 avril. A Paris, sous une pluie battante, ils étaient 30 000 à défiler de Montparnasse aux abords du Palais Bourbon.

Par 250 voix, les députés ont adopté en première lecture une transposition de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013. **Le gouvernement, qui voudrait que le texte soit applicable avant l'été, a décidé d'une procédure législative accélérée. Ce texte en retient les dispositions les plus destructrices pour le droit du travail.**

Même si certaines d'entre elles ont dû être corrigées suites aux nombreuses réactions que ce projet suscite, l'essentiel demeure : flexibilité, mobilité forcée, chantage à l'emploi pour baisser les salaires..., autant de reculs sociaux qui nécessitent de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés.

**Il y a urgence à continuer de se mobiliser !**

De l'argent, il y en a dans les poches du patronat, dans les coffres des possédants, dans les banques, ici ou dans les paradis fiscaux, sur les marchés financiers partout dans le monde. Il circule, il se cache, il est surabondant.

C'est cet argent qui ne va pas à l'investissement productif, au logement, au développement des services publics, à la protection sociale.

C'est cet argent qui manque en fin de mois aux salariés condamnés aux petits salaires, au chômage, aux petites retraites, aux minimas sociaux.

**Le patronat défend ses intérêts. Défendons nos intérêts de salariés.**

Ils veulent nous mettre en concurrence. **Opposons-leur notre solidarité.**

Ils nous imposent l'austérité. **Augmentons les salaires.**

Ils provoquent la récession. Créons une **dynamique économique et sociale de progrès.**

Ils provoquent le chômage. Nous voulons travailler, produire, **développer l'emploi.**

Ils bafouent les droits syndicaux et les libertés démocratiques. Imposons **une extension des droits, des libertés et de la démocratie.**

Ils spéculent. Dirigeons **l'argent vers l'investissement productif.**

Ils sécurisent les employeurs et flexibilisent les salariés. **Sécurisons les salariés et responsabilisons les employeurs.**

**Le 1er Mai, mobilisons-nous partout contre l'austérité, pour l'emploi et le progrès social.**

## Sommaire

- **Edito :**  
1<sup>er</sup> mai : Retrait de l'ANI (sécurisation des profits) (page 1)
- **Vie Fédérale :**  
Compte-rendu du CEF du 16 avril 2013 (page 2 et 3)
- **Société :**  
Rapport du Haut Conseil de la Famille — Encore plus d'austérité pour les familles (page 4)

## MAI 2013

- 1- Manifestation
- 15- Bureau UFICT à Montreuil
- 1- Journée d'action

**ATTENTION!!!**

Nouveaux numéros pour  
contacter la Fédération

Tél. : 01.55.82.68.88  
Fax : 01.55.82.69.15

## MAI 2013

- 14- PETROLE : Comité de pilotage de l'observatoire des métiers
- 15- PLASTURGIE : Commission Mixte Paritaire
- 15- CAOUTCHOUC : Paritaire Plénière Pénibilité
- 22- INDUSTRIE PHARMA : Commission Paritaire
- 23- PETROLE : Paritaire de négociation Prévoyance
- 23- PLASTURGIE : Commission Paritaire Nationale Emploi
- 23- NEGOCE : Commission Mixte Paritaire
- 23- CHIMIE : Paritaire UIC
- 23- LAM : Commission Mixte Paritaire
- 28- PLASTURGIE : ONEE
- 30- PLASTURGIE : OPCA DEFI
- 30- PETROLE : OPCA DEFI
- 30- PETROLE : Comité de pilotage du CEP
- 30- CAOUTCHOUC : Paritaire Plénière Actualisation CCNC
- 30- REPARTITION PHARMA : CPPO

## Comité Exécutif Fédéral du 16 avril 2013

# COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

### ◆ Situation Internationale

Silence radio dans les médias sur la souffrance que vivent les peuples du Mali, de la Syrie et de la Palestine. Mais bien plus enclin au sensationnel, avec l'attentat lors du marathon de Boston ou sous l'emprise du capital et des Etats-Unis, notamment sur l'élection de MADURO, président du Venezuela, qu'ils veulent faire annuler.

La crise a démontré l'absolue nécessité de changer de modèle économique, mais c'est tout le contraire qui s'effectue en Europe avec une offensive libérale imposée par le FMI, la Banque Mondiale et la Commission Européenne avec la mise en place des plans d'austérité en Grèce, Portugal, Espagne, Italie, Irlande, Chypre et en France.

### ◆ Situation générale

La situation européenne a des conséquences graves dans notre pays comme dans les autres. Cela s'est traduit, en France, par la signature de l'ANI, le 11 janvier 2013, avec trois Organisations Syndicales complices de la dérèglementation du droit du travail. Le projet de loi adopté à l'Assemblée Nationale, par les seuls députés PS, est soumis au SENAT en avril.

Cette loi ne doit pas être votée et les syndicats de la FNIC CGT doivent tout mettre en œuvre afin de mobiliser les salariés pour le retrait de cette loi de sécurisation.

Dans ce contexte, la Direction Fédérale décide de mettre tout en œuvre pour réussir un grand 1<sup>er</sup> mai, avec pour revendication le retrait de l'ANI, la hausse des salaires et l'interdiction des licenciements. Sur ce dernier point, le 16 mai doit être débattu à l'Assemblée Nationale, un projet de loi. **La FNIC décide d'organiser un rassemblement le 13 ou le 16 mai, suivant la date arrêtée par la confédération.**

Le 5 mai doit, également, être mobilisateur et la FNIC apporte un soutien à cette initiative. La situation politique nous impose des choix. **L'ANI sert à la finance, mais derrière, ce sont les retraités, qui sont visés suite à l'Accord signé par trois Organisations Syndicales et AGIRC/ARRCO.** Nous devons préserver notre force et nous ne pouvons déléguer les responsabilités des syndicats aux politiques. C'est notre combat et celui des salariés.

### ◆ Orga et Vie Syndicale

**Le résultat sur le calcul de la représentativité des Organisations Syndicales place en tête la CGT avec 30,62 % et doit nous permettre d'amplifier le renforcement de notre organisation CGT, car l'écart entre les votants CGT et le nombre de syndiqués est grand.**

Un débat s'en suit sur la nécessité de mettre en place un plan de syndicalisation de longue durée afin de construire le rapport de force nécessaire pour la satisfaction de nos revendications dans nos syndicats, coordinations, pôles et régions.

Pour être forts, peser sur les revendications, résister, il nous faut construire un syndicalisme de lutte, forts de syndiqués, base incontournable pour gagner : depuis 6 ans, la CGT de Goodyear et les salariés en font la démonstration au regard des résultats aux élections professionnelles ; à GOODYEAR Amiens avec 84 % 1<sup>er</sup> collège, 75 % 2<sup>ème</sup> collège et 48 % dans le 3<sup>ème</sup> collège tout comme à la SEPR (84) où la CGT, dans le 1<sup>er</sup> collège obtient 95 % et 42 % dans le 2<sup>ème</sup> collège. Ces résultats favorisent la mobilisation des salariés et permettent d'arracher des victoires tant sur l'emploi que sur le salaire.

## **DECISIONS :**

1. Plan de travail à élaborer (syndicats, coordinations, pôles et régions)
2. Le CEF décide à l'unanimité de supprimer le marquage des timbres à partir de 2014.

## ◆ 50<sup>ème</sup> Congrès Confédéral

Les délégués, au Congrès, constatent que nous sommes en difficulté à travailler tous ensemble, du syndicat à la confédération. Les délégués des syndicats de la FNIC CGT, dans le respect du fédéralisme, ont proposé des amendements souvent critiques, notamment sur la mise en place des nouveaux statuts confédéraux, sur l'évolution de la démocratie syndicale, sur la modulation des cotisations, sur la non prise en compte d'un vote distinct sur le syndicalisme rassemblé et les retraités, etc...

**Ce 50<sup>ème</sup> Congrès a manqué de débats concrets avec peu de temps de paroles donné à certains congressistes et ce 50<sup>ème</sup> Congrès sera connu comme celui de la modification des statuts et des règles de vie.**

Un congrès confédéral de syndicats, comme tout congrès, doit à l'avenir être mieux préparé par tous les syndicats.

En tout état de cause, au-delà des décisions, les débats des délégués devront trouver un écho dans les orientations de la CGT pour rassembler toute la CGT.

## ◆ 39<sup>ème</sup> Congrès Fédéral

**Du 31 mars au 4 avril 2014 à l'Île de Ré.**

**Trois groupes de travail sont mis en place par thème :**

- ◆ Cohérence industrielle,
- ◆ Santé au travail,
- ◆ Renforcement.

Il est décidé, pour la présentation des thèmes, de les accompagner par des clips vidéo avec tournage par des professionnels, dans des syndicats sollicités, dès le mois de juin 2013 (**SANOFI** Tours, **ADISSEO** Commeny, **GOODYEAR** Amiens, **MICHELIN** Blanzay, **ALLIANCE SANTE**, **AXIPACK** et **PO RUITZ + Collectif 2SPE**)

## ◆ Cooptation

- ☞ CEF : Ludovic TREGLIA de LyondellBasell.
- ☞ SF Elargi : Fabien PRIVE ST LANNE de TOTAL Donges.

**Adoptés à l'unanimité.**

## ◆ Conférence UFICT

**Rappel : Ile de Ré les 12 et 13 juin 2013. 29 inscrits, dont 19 de la Direction Fédérale.**

Au regard du changement de salariat, de plus en plus conséquent, il devient urgent que chaque syndicat développe une activité envers cette catégorie de salariés. Les syndicats vont être sollicités, à nouveau, pour l'inscription à cette conférence.

## ◆ Divers

- ⇒ **Conférence de la Chimie les 9 et 10 octobre 2013, salle du CCN à Montreuil.**
- ⇒ **Assises de la Formation professionnelle les 27 et 28 juin à Montreuil.**

## Rapport du Haut Conseil de la Famille Encore plus d'austérité pour les familles

**L**e premier ministre a commandé à Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil à la Famille, un rapport pour étudier divers scénarios de réformes des prestations familiales destinés à réaliser plus de 2 milliards d'économie pour ramener la branche Famille de la Sécurité sociale à l'équilibre financier.

Le déficit de la branche Famille évalué à 2,6 milliards pour 2013 est en réalité un prétexte pour porter un coup décisif au principe de l'universalité des AF respecté depuis la création de la Sécurité sociale. En effet, ce rapport préconise la modulation du montant des allocations familiales, en fonction des ressources des familles et porte atteinte à d'autres prestations telle celle de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant).

Le concept de familles aisées entretenu dans ce rapport stigmatise en particulier les couples bi actifs, considérés comme riches dès lors qu'ils percevraient plus de 3 885 € de revenus salariaux et pour qui il faudrait donc réduire les AF ! Cette position totalement injuste ne ferait que pénaliser le second salaire du ménage, en l'occurrence celui des femmes. Nous sommes donc très loin de tous les discours sur la nécessaire égalité femmes/hommes, notamment du point de vue des politiques salariales.

Pour la CGT, la modulation du montant des AF en fonction des revenus constitue une rupture historique des politiques familiales : c'est la fin de l'universalité de ces droits qui permettaient à toutes les familles de réduire leurs charges pour élever leurs enfants et donc trouver une juste compensation au regard des ménages sans enfants.

Ce rapport aborde également l'amélioration de certaines prestations ciblant les familles nombreuses et monoparentales, majorant d'une part le complément familial et d'autre part l'allocation de soutien familial. La CGT est favorable à ces mesures car globalement notre système de compensation des charges familiales est très insuffisant au regard du coût réel de l'enfant. Mais ces propositions demeurent largement insuffisantes (environ 700 millions étalés sur 5 ans !) et ne résultant pas de recettes nouvelles pour les financer, elles grèveront les prestations d'autres familles.

Les prestations familiales ne sont pas conçues pour résorber la pauvreté, même si elles y contribuent de fait. Seules de véritables politiques sociales alliant des augmentations de salaires et des créations d'emplois stables pourront y parvenir. Une réforme fiscale d'envergure, plus juste et progressiste serait également à même de réduire des inégalités frappantes qui font régulièrement la une de la presse, étalant des gains, des bénéfices et des rémunérations d'actionnaires indécents. En effet, pour réduire les inégalités, il ne faut pas réduire les dépenses pour les familles et les populations mais trouver de nouvelles recettes. C'est ce qui contribuera à sortir de la crise en relançant la consommation et la croissance.

La CGT combattrait toutes mesures qui ne feraient que réduire une politique familiale jugée efficace par tous les observateurs. Elle revendique une politique familiale solidaire, fondée sur l'universalité et la démocratie et donc une réforme du financement de la Sécurité Sociale fondée sur les richesses créées par le travail.

Montreuil, le 8 avril 2013